

Année académique 2017 - 2018

Catégorie Technique

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32 (0) 65 40 41 56 Mail: tech.mons@helha.be

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI

Tél: +32 (0) 71 41 94 40 Fax: +32 (0) 71 48 92 29 Mail: tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE SI301 Stage d'immersion professionnelle | | | |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------|-------------|
| Code | TESI3B01 | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 10 C | Volume horaire | 120 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Max VANDESTRATE (max.vandestrate@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 100 | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement qui fait partie de la formation commune en sciences appliquées de l'ingénieur industriel vise à développer une réflexion critique sur le monde de l'entreprise et a comme finalité de permettre aux étudiants de réaliser les différents objectifs repris ci-dessous, et cela à travers différentes activités d'apprentissage :

le stage d'immersion permet à l'étudiant :

- d'effectuer une immersion professionnelle et découvrir les relations humaines en milieu de travail,
- de dégager une vision réaliste du fonctionnement d'une entreprise en confrontant ses représentations à la réalité du terrain,
- de poser un regard critique sur le fonctionnement d'une équipe et d'un service,
- de tirer des enseignements de son expérience en entreprise pour la suite de sa formation et pour son futur métier,
- d'être à même de réaliser une activité ou un projet en lien avec le métier de l'ingénieur.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Pour les activités d'apprentissage « Stages » & « Projets, BE, Séminaires » en rédigeant leur rapport de stage les étudiants montrent qu'ils sont capables de :

- repérer dans la réalité les structures annoncées de l'entreprise,
- repérer les flux d'informations effectifs,
- identifier les relations hiérarchiques entre les différents constituants de l'entreprise,
- se situer et situer son service dans un ensemble,
- identifier les différentes fonctions au sein de l'entreprise, de son service, leurs relations et les responsabilités qui leur sont liées.
- identifier et expliciter le rôle des structures participatives de l'entreprise,
- prendre conscience et savoir appliquer les règles de sécurité inhérentes à son service,
- s'intégrer dans une équipe, effectuer les tâches qui lui sont confiées dans les limites de ses responsabilités,

- analyser les problèmes rencontrés dans les relations interprofessionnelles au sein du service et y apporter des solutions si nécessaire.
- s'adapter aux éventuels changements.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TESI3B01A Stage 120 h / 10 C

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Le dossier « Stage 3BSI » remis en 2BSI précise très longuement les consignes pour le déroulement du stage ainsi que pour la rédaction du rapport de stage. La grille d'évaluation comportement et la grille d'évaluation du rapport sont jointes à ce dossier. Après avoir trouvé un lieu de stage, les étudiants remettent un dossier de stage complet (voir consignes) en respectant les délais.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi du stage par un MSI : maître de stage institut

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Le dossier « Stage 3BSI », est remis au Q1 en 2BSI, en mains propres aux étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'acquis des compétences est validé à partir :

- du rapport, évalué par le Maître de Stage Institut (M.S.I.),
- de la visite ou des visites,
- des conclusions tirées par le Maître de Stage Entreprise (M.S.E.) et reprises dans la grille d'évaluation comportementale (voir dossier stage),
- des rencontres avec le M.S.I.

50% des points sont attribués à la grille d'évaluation du stage et 50% au rapport qui est lu par le MSI, la moyenne géométrique étant appliquée entre ces deux notes pour la note finale. La note peut être diminuée en cas de manquement lors de la présentation du dossier de stage (dossier incomplet, tardif...).

Les cas d'échecs sont :

- un comportement inadmissible en stage,
- un stage considéré comme incomplet quelle qu'en soit la raison,
- un rapport non remis dans les délais ou ne respectant pas les consignes reprises dans le dossier stage.

Pour l'activité d'apprentissage « Projets, BE, Séminaires » : la note est normalement celle obtenue dans l'activité d'apprentissage " Stages", avec les réserves suivantes:

en cas d'absence non préalablement justifiée aux activités pédagogiques se déroulant pendant les jours qui précèdent le stage et qui ne sont évalués ni par un examen ni par une évaluation continue, un coefficient modérateur égal à (1 - n 0,025) sera appliqué à la note du cours, n étant le nombre d'absences injustifiées

De plus, pour l'évaluation de l'activité d'apprentissage « Stages » & « Projets, BE, Séminaires » des informations complémentaires sont reprises dans le dossier stage.

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).